

**SÉANCE DU 2 MAI 2018**

---

**DÉCISION N° 2018 / 34 / PNGMDR / 2**

---

**CINQUIÈME ÉDITION DU PLAN NATIONAL  
DE GESTION DES MATIÈRES ET DÉCHETS RADIOACTIFS**

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L121-1 et suivants, notamment l'article L121-8,
- vu la décision n°2018/25/PNGMDR/1 du 4 avril 2018, décidant de l'organisation d'un débat public sur la cinquième édition du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs,

après en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

**Article unique :**

Madame Isabelle HAREL-DUTIROU est nommée présidente de la commission particulière en charge de l'animation du débat public sur la cinquième édition du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs.

La Présidente,



Chantal JOUANNO